

Pour défendre la diversité artistique et culturelle sur tous les territoires ! Appel à une journée nationale d'actions le 17 juin

La journée de mobilisation nationale du 6 mai a rassemblé fortement et dans de multiples régions les acteurs des arts et de la culture, les élus et les citoyens pour dénoncer ensemble les politiques de destruction insidieuse des services publics et de la diversité artistique et culturelle !

Des rassemblements, des AG et des prises de parole publiques ont été tenus dans de nombreuses villes (Brest, Paris, Lyon, Nantes, Orléans, Montpellier, Lille, Clermont-Ferrand...). Des délégations ont été reçues par les préfets et par les Dracs. A Paris, plus de 4 000 personnes ont défilé pour alerter et dénoncer.

La culture semblait oubliée dans les enjeux de la réforme des collectivités territoriales. Aujourd'hui le gouvernement a déposé un amendement qui positionne la culture (et le sport) comme une compétence partagée par les trois niveaux de collectivités (commune, département, région) (article 35 du projet de réforme des collectivités territoriales)¹. Le principe a été adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture le 8 juin.

C'est un encouragement à rester mobilisés et à faire valoir nos propositions !

Car le mouvement de fond dévastateur continue !

- la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) vise à réduire mécaniquement les moyens humains et financiers des services publics et à y substituer des outils tels que le Conseil pour la Création Artistique, sur le modèle du choix du Prince et du « mandarinat »,

- la réforme des collectivités territoriales restreint les pouvoirs/capacités fiscaux et démocratiques des collectivités et les enferme dès à présent dans une gestion de dispositifs techniques dépendant des moyens compensés ou non par l'Etat,

- les transpositions en droit français des directives européennes renforcent une mécanique destructrice et imperméable à toute éthique du vivre ensemble en privilégiant les seuls principes de la concurrence et de la rationalité comptable.

Ainsi, le scénario écrit pour les hôpitaux, la Poste, les tribunaux, la recherche, l'école veut s'imposer également à la culture.

Face à cela,

➔ Nous demandons la co-construction de politiques publiques ambitieuses pour les arts et la culture, fondées sur la diversité, l'équité et la considération des droits culturels. Nous demandons le développement de la coopération et de la démocratie sur les territoires. Nous appelons à la lutte contre la précarité et le renforcement des droits sociaux.

➔ Nous demandons un arrêt immédiat des baisses de financement et un plan de développement pour les arts et la culture, la consolidation des financements croisés, une mise en œuvre de réponses concrètes pour défendre et fortifier le service public et les initiatives d'intérêt général.

C'est pourquoi l'UFISC appelle l'ensemble de ses organisations membres ainsi que tous les citoyens à rejoindre la mobilisation du 17 juin pour une nouvelle journée d'actions partout en France. Nous appelons les élus locaux, territoriaux, à l'Assemblée nationale et au Sénat, à manifester leur désaccord avec les réformes en cours et à défendre les valeurs des services publics et d'intérêt général, notamment pour les arts et la culture.

- **À Paris** : manifestation à 11h00, depuis la Place de l'Opéra jusqu'au Ministère de la Culture

- **En Région** : interpellation des représentants de l'Etat, prises de parole et actions publiques...

Plus d'informations : www.ufisc.org

¹ http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/reforme_collectivites_territoriales.asp

UFISC – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

Fédération nationale des arts de la rue – Fédurok (Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles) – SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants) – SCC (Syndicat du Cirque de Création) – FSJ (Fédération des Scènes de Jazz et des Musiques Improvisées) – CITI (Centre International pour les Théâtres Itinérants) – Le Chaïnon/ FNTAV (Fédération des Nouveaux Territoires des Arts) – Actes'If (Réseau solidaire de lieux culturels franciliens) – RIF (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile de France) – SMA (Syndicat National des petites et moyennes structures à but non-lucratif de Musiques Actuelles) – Zone Franche (le Réseau des Musiques du Monde) – Membres associés : La FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) – La FRAAP (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens) – La Fédération des Acteurs « Culture-Multimédia ».

c/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels – 221 rue de Belleville – 75019 Paris - 01 42 49 53 64

ufisc.coordination@gmail.com – paola.villain@ufisc.org – www.ufisc.org - Siret 488 850 439 00024 - APE 9412Z